



Les Nouvelles Obligations de l'Avocat Les Nouveaux Métiers de l'Avocat

VENDREDI 23 MARS 2018

*Auditorium du Conseil National des Barreaux
180 Boulevard Haussmann - 75008 PARIS*

ENTRÉE GRATUITE (inscription obligatoire)

Formation validée au titre de la formation continue - 6 heures de formation

Accueil - 9h15

Formation matinée - 9h30 à 12h30

- Les nouveaux métiers de l'Avocat : l'Avocat mandataire en transactions immobilières, l'Avocat mandataire sportif, l'Avocat médiateur, l'Avocat accompagnant son client en médiation, l'Avocat fiduciaire

- L'Excellence opérationnelle :

Des consultants nous expliquent comment faire des Cabinets d'Avocats des Entreprises efficaces

Déjeuner libre - 12h30 à 14h00

Formation après-midi - 14h00 à 17h30

- Le Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD) : mettre nos cabinets en conformité AVANT LE 25 MAI 2018, et accompagner nos clients

- nos nouvelles obligations pour éviter des sanctions lourdes
- les nouveaux marchés à développer

- La facturation de l'Avocat : le Haut Médiateur de la Profession nous rappelle les règles à suivre

- Les *Legaltech* : Utiles ou néfastes pour les Avocats ?

Les utiliser, les créer ou les combattre ?

Siège social : 120, RUE D'ASSAS - 75006 PARIS

Téléphone 01 43 54 65 48

Télécopieur 01 43 54 75 09

<http://www.cna-avocats.fr> ♦ E-mail : cna@cna-avocats.fr cna-anased@wanadoo.fr

Syndicat professionnel SIREN : 312 477 532 Numéro Formateur : 11 75 339 22 75